

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 30 octobre 2015
(convocation du 23 octobre 2015)

Aujourd'hui Vendredi Trente Octobre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. CAZABONNE Alain
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 11h50
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11h20
Mme TERRAZA Brigitte à Mme KISS Andréa
M. PUJOL Patrick à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 11h30
M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme LACUEY Conchita
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain
Mme ZAMBON Josiane à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h20
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. LE ROUX Bernard
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHABBAT Chantal à Mme IRIART Dominique

Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h05
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. FLORIAN Nicolas à Mme BERNARD Maribel à partir de 10h30
M. FRAILE MARTIN Philippe à Mme FORZY-RAFFARD de 10h30 à 11h45
Mme FRONZES Magali à M. FETOUEH Marik jusqu'à 10h20
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h
M. MANGON Jacques à Mme PEYRE Christine à partir de 12h10
M. POIGNONEC Michel à Mme THIEBAULT Gladys
Mme RECALDE Marie à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h20

EXCUSES :

M. COLOMBIER Jacques

LA SEANCE EST OUVERTE

Promotion de l'autopartage. Opération expérimentale et à durée limitée "sans ma voiture". Dispositif métropolitain d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique, de vélos pliants, de vélos cargo avec ou sans assistance électrique, de tricycles avec ou sans assistance électrique, en faveur des volontaires de cette opération - Décision

Madame TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Au titre de sa compétence mobilité, Bordeaux Métropole a pour objectif de réduire la circulation automobile et de développer l'usage des transports en commun et de faciliter les mobilités alternatives telles que le vélo, le covoiturage ou l'autopartage.

L'opération expérimentale « sans ma voiture » est mise en œuvre par la Maif et Koolicar (autopartage entre particulier) en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), et les acteurs locaux de la mobilité sur les agglomérations de Niort et de Bordeaux. Cette opération permet de proposer à des automobilistes d'immobiliser leur véhicule personnel du 5 octobre 2015 au 5 décembre 2015 pour se déplacer en transports en commun, en autopartage ou à vélo. L'ensemble des acteurs de la mobilité métropolitaine (Koolicar, Citiz, Blaecub, TBC et autres acteurs volontaires) sont des partenaires associés à la démarche. Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux souhaitent, à titre expérimental et provisoire, accompagner cette opération en proposant aux candidats à l'abandon de leurs véhicules des avantages sur l'offre de mobilité. L'objectif est donc de promouvoir les mobilités alternatives à l'automobile et de mettre en avant les possibilités de changement d'usage au travers d'une opération.

L'action emblématique de cette opération de promotion de l'autopartage consiste à inciter une centaine de volontaires (70 à Bordeaux, 30 à Niort) à ne pas utiliser leur voiture durant deux mois, au profit des modes alternatifs.

Afin d'inciter les usagers à adhérer à la démarche, il est proposé de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptables à chaque profil de candidat sur les deux mois de l'opération :

- tarifs promotionnels sur le réseau de transport en commun et sur l'abonnement au service Vcub,
- mise à disposition de vélos par la maison du vélo (Pibal ou vélo classique) dans la limite des stocks disponibles,

- immobilisation à titre gratuit des véhicules des candidats dans un parking de PARCUB situé Porte de Bordeaux.

Bien entendu, les participants à l'expérimentation pourront bénéficier, s'ils remplissent les conditions de revenu fixées par la Métropole, du dispositif de la délibération n°2015/0041 du 23 janvier 2015, de subvention métropolitaine pour l'acquisition de vélos à assistance électrique, de vélos pliants, de tricycles et de vélos cargos.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2012/0760 du Conseil de Communauté en date du 26 octobre 2012 relative à l'approbation de la politique vélo de La Cub ;

VU la délibération n°2012/0674 du Conseil de Communauté en date du 28 septembre 2012 instituant un dispositif d'aide à l'acquisition de Vélos à assistance électrique (VAE) et vélos pliants ;

VU la délibération n°2013/0988 du Conseil de Communauté en date du 20 décembre 2013 instituant un dispositif d'aide à l'acquisition de VAE, de vélos pliants, de vélos cargos et de tricycles avec ou sans assistance électrique ;

VU la délibération n° 2015/0041 de Bordeaux Métropole en date du 23 janvier 2015 renouvelant les critères d'attribution de l'aide à l'acquisition de VAE, de vélos pliants, de vélos cargos et de tricycles avec ou sans assistance électrique pour l'année 2015 ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de notre établissement à réduire l'usage de la voiture et à promouvoir les mobilités alternatives,

CONSIDERANT le caractère expérimental de l'opération « sans ma voiture » et la durée limitée entre le 5 octobre 2015 et le 5 décembre 2015,

CONSIDERANT que le dispositif de subvention de l'achat de VAE, vélos pliants, vélos cargos et tricycles pour adultes peut contribuer à inciter des usagers volontaires à se priver de leur voiture individuelle durant deux mois, modifiant ainsi leurs habitudes de déplacement au bénéfice des modes actifs,

DECIDE

Article 1 : de proposer aux candidats à l'opération « sans ma voiture » de bénéficier du dispositif de subvention pour l'acquisition de Vélos à assistance électrique (VAE), de vélos pliants, de vélos cargos et de tricycles avec ou sans assistance électrique tel que défini par délibération n°2015/0041 du Conseil de Bordeaux Métropole en date du 23 janvier 2015 ;

Article 2 : d'autoriser le Président à mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 octobre 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,

La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 NOVEMBRE 2015

PUBLIÉ LE : 12 NOVEMBRE 2015

Mme. BRIGITTE TERRAZA